



MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

ARRETE A/2021/700/MATD/CAB/DNAT/SGG

PORTANT CREATION DE DISTRICTS

LE MINISTRE

- [Signature]*
- VU- La Constitution ;
 - VU- La Loi L/2018/025/AN du 03 Juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
 - VU- Le Décret D/2018/169/PRG/SGG/ du 16 Avril 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
 - VU- Le Décret D/2021/014/PRG/SGG du 15 Janvier 2021, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
 - VU- Le Décret D/2021/015/PRG/SGG du 18 Janvier 2021, portant structure du Gouvernement ;
 - VU- Les Décrets D/2021/017 – 018 - 024 - 028/PRG/SGG des 19, 21, 23, 27 Janvier 2021 et D/2021/082/PRG/SGG du 19 mars 2021, portant Compositions partielles du Gouvernement ;
 - VU- L'Arrêté A/2017/3236/MATD/CAB/DNAT du 21 juillet 2017, portant création de Districts et Quartiers dans les Préfectures ;
 - VU- Les nécessités de service public.

ARRETE

Article 1^{er}: Les localités territoriales de base non répertoriées au sens de l'Arrêté N°2017/3236/MATD/CAB/DNAT/17 du 21 juillet 2017, sont érigées en Districts dans les Sous-préfectures de leurs ressorts.

Article 2: Lesdites localités seront intégrées dans le découpage administratif territorial. Ce sont :

REGION ADMINISTRATIVE DE N'ZEREKORE

PREFECTURE DE GUECKEDOU

SOUS-PREFECTURE DE FANGAMADOU

DISTRICT MERE : KIESSENEYE

DISTRICT NOUVEAU : BALLADOU-KIESSENEYE

Secteurs: Balladou-kiesseneye, N'Dema –Tongui, Dawa-école, Tingbadou, Kongodou, Kako-Tongui

SOUS-PREFECTURE OUENDE-KENEMA

DISTRICT MERE : BAWA-KAMA

DISTRICT NOUVEAU : TELIKORO-YOLLA

Secteurs: Telikoro-Yolla Centre, Kologengou, Mamblian, N'Dombo, Banama

SOUS-PREFECTURE TEKOULE

DISTRICT MERE : BAWA

DISTRICT NOUVEAU : KANGO-YOLLA

Secteurs: Kango centre, Sepélé, Bombodou

SOUS-PREFECTURE KOUNDOU LENGOU BENGOU

DISTRICT MERE : LENGOU

DISTRICT NOUVEAU : FOUEDOU-BENDOU

Secteurs: Fenedou-Bendou, Yamadou-Fawa, Woïma, Sagbè, Yenkèma, Dokossou, Ferro

SOUS-PREFECTURE BOLODOU

DISTRICT MERE : KONGOMA

DISTRICT NOUVEAU : OUENDE BOUMBOKORO

Secteurs : Ouendé Boumbokoro, Kondou, Konian, Koondou

Article 3: Ces Districts, répertoriés dans les Sous-préfecture d'appartenance de leur Préfecture, demeurent la référence et sont exploitables pour toutes fins utiles.

Article 4: Toute demande d'érection, de fusion, de modification ou de suppression de District, Quartier ou Secteur doit obéir à la procédure légale et réglementaire.

Article 5: Le présent Arrêté qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

AMPLIATIONS:

MATD.....01
SGG.....01
REGION ADM.....01
PREFECTURE.....01
SOUS-PREFECT.....05
CR05
ARCHIVES.....02/16

Conakry, le..... **19 AVR. 2021**



Général de Division Bouréma CONDE